

UCAPLAST

Union des syndicats des PME
du Caoutchouc et de la Plâsturgie

UCAPLAST

SYNDICAT PROFESSIONNEL Loi 1884

37/39 rue de Pommard 75012 PARIS

SIRET 784 359 259 00032

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize mai, à 15 heures,

Les membres du syndicat UCAPLAST se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 39 rue de Pommard 75012 PARIS sur convocation du Président, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ♦ Présentation du rapport financier 2018,
- ♦ Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration,
- ♦ Approbation des comptes de l'année 2018,
- ♦ Approbation du rapport du Commissaire aux comptes
- ♦ Quitus aux Administrateurs pour leur gestion,
- ♦ Election des Président, Vice-Président et Trésorier des syndicats adhérents d'UCAPLAST,
- ♦ Election du président et du Trésorier d'UCAPLAST
- ♦ Informations et orientation d'UCAPLAST,
- ♦ Questions diverses.

La séance est présidée par Monsieur Denis Vaillant.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée.

Le Président constate que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau :

- La feuille de présence,
- Le bilan, le compte de résultat, le rapport du Commissaire aux comptes de l'année 2018,
- Le rapport du Conseil et le rapport financier,
- Les statuts et le règlement intérieur du syndicat.

Le Président fait la lecture de son rapport moral.

Le Trésorier fait lecture du rapport financier de l'année 2018 et du rapport du Commissaire aux comptes.

Un échange de vue s'établit entre les membres, et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve, dans toutes leurs dispositions, le rapport du Conseil d'Administration et le rapport financier du Trésorier sur les comptes 2018 tels qu'ils sont présentés. Ces comptes ont été, au préalable, approuvés par le Conseil d'administration. Le résultat montre un excédent de 9 436,17 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve, en conséquence, les opérations et les actes de gestion accomplis par le Conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le compte rendu lui a été fait. L'assemblée générale approuve le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes 2018.

L'assemblée générale donne quitus de leurs mandats pour cet exercice aux membres du Conseil d'administration et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 9 436,17 € de la manière suivante :

- à compte « autres réserves ».	9 436,17 €
Total égal à l'excédent de l'exercice	9 436,17 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu l'exposé de son Président et du Trésorier approuve la politique générale de l'association

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend note des résultats des élections des syndicats composant Ucaplast

I – Election des membres du Conseil d'Administration du SFCI

Les membres du Conseil d'Administration du Syndicat Français du Caoutchouc Industriel sont élus à l'unanimité, comme suit :

POUR LES MEMBRES DU BUREAU

Président	:	Christophe LEGEAIS
Vice-Président	:	poste non pourvu
Trésorier	:	poste non pourvu

II – Election des membres du Conseil d'Administration du SFNCP

Les membres du Conseil d'administration du Syndicat Français du Négoce du Caoutchouc et des Plastiques sont élus à l'unanimité, comme suit :

POUR LES MEMBRES DU BUREAU

Président	:	Denis VAILLANT
Vice-Président	:	poste non pourvu
Trésorier	:	poste non pourvu

III – Election des membres du Conseil d'Administration du SNP

Les membres du Conseil d'administration du Syndicat National de la Plasturgie sont élus à l'unanimité, comme suit :

POUR LES MEMBRES DU BUREAU

Président	:	Etienne MALHER
Vice-Président	:	Michel PY
Trésorier	:	Didier CABROL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend note des résultats des élections de la Présidence et du Trésorier d'Ucaplast :

Président	:	Denis VAILLANT
Trésorier	:	Henri PAIN

L'Assemblée Générale rappelle que le Président et le Trésorier d'Ucaplast sont élus pour 2 ans et que les Présidents des syndicats composant d'Ucaplast sont de droit Vice-Présidents d'UCAPLAST.

Le Conseil d'Administration d'Ucaplast est donc composé de :

Président d'Honneur :	Jean PEYRONNET
Président Honoraire :	Jean Lou BLACHIER
Président :	Denis VAILLANT
Vice - Présidents :	Christophe LEGEAS - Etienne MALHER
Trésorier :	Henri PAIN
Conseillers du Président :	Guy BERTRAND - Gérard FAURE - Jean Maurice BEURRIER
Administrateurs :	Raymond AMELLAL, Didier CABROL, Colette CAILLE, Gregory DESFONTAINE, Michel PY, Alexandre WALLIN

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Fait à Paris, le 16 mai 2019

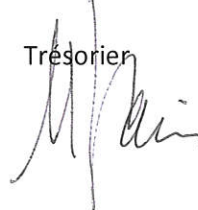
Denis VAILLANT

Président

A blue ink signature of Denis Vaillant, consisting of a stylized 'D' and 'V' followed by a flourish.

Henri PAIN

Trésorier

A blue ink signature of Henri Pain, featuring a large 'H' and 'P' with a trailing flourish.